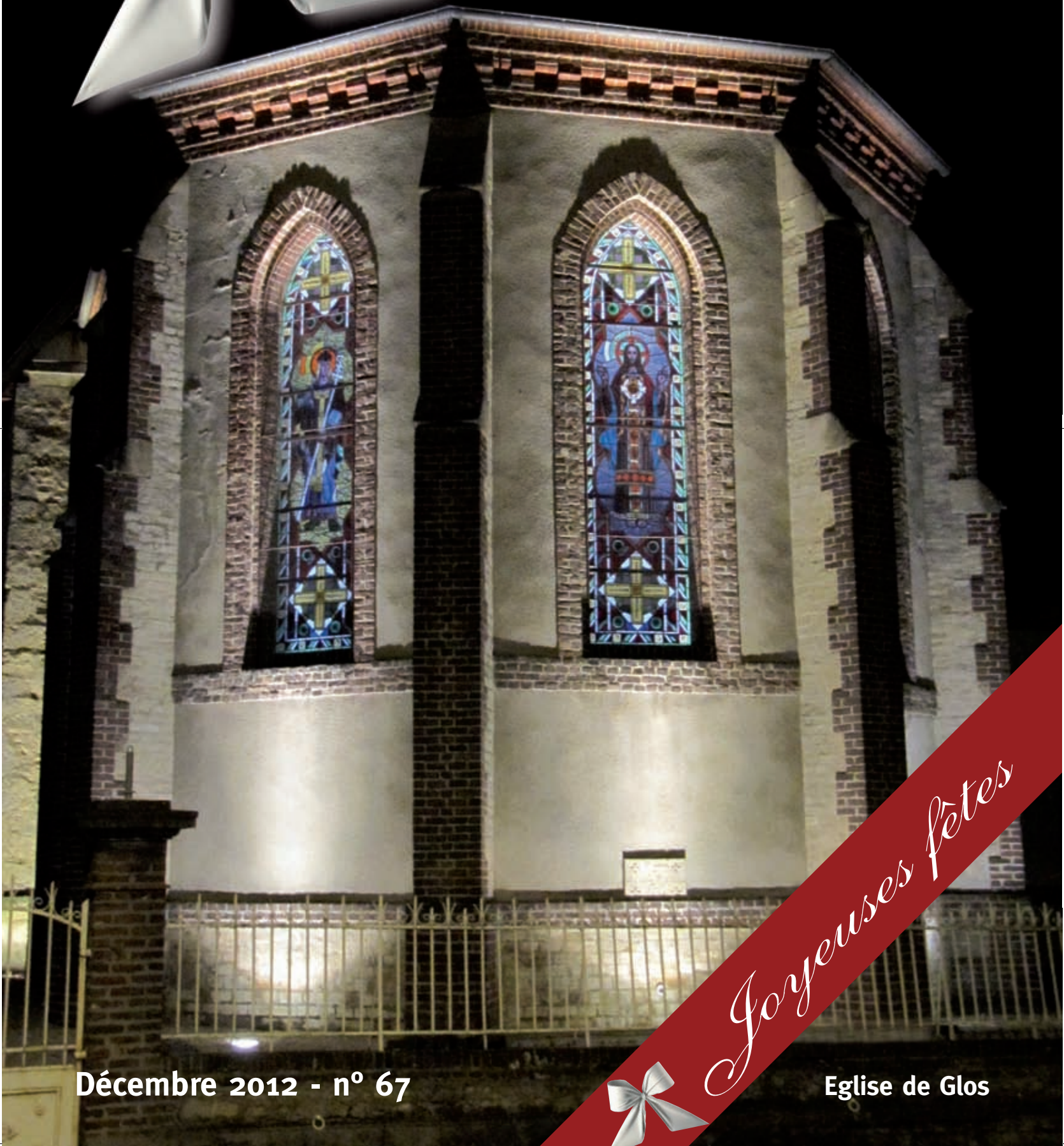




LA GAZETTE DE GLOS



Décembre 2012 - n° 67



Joyeuses fêtes

Eglise de Glos



ETAT CIVIL



Naissances

Garance DIVARET est née le 7 septembre
Clémentine LENOUEL est née le 18 novembre

Félicitations aux heureux parents !



Mariages

Michelle ALOUANI et Dominique COZIC se sont mariés le 9 août
Virginie HURÉ et Emmanuel MOLLET se sont mariés le 25 août
Madeline LEPÈRE et Alexandre VALLE se sont mariés le 13 octobre

Félicitations aux jeunes mariés !!!!



Décès

Mme MARTINE MILLOT née GRENGUET est décédée le 1^{er} septembre
M. Eugène LEFRANÇOIS est décédé le 6 novembre
M. Christian SAUSSAIS est décédé le 14 décembre

Nous en garderons le meilleur souvenir

Sommaire

page 2
état civil

page 3
éditorial

pages 4 et 5
conseil municipal

pages 6 et 7
entente sportive des 2 Vallées

page 8
cercle des jeunes d'autrefois

page 9
le petit mot de l'Union de Glos

pages 10 et 11
lu pour vous

page 12
école

page 13
l'écho des Anciens Combattants
la salle multi-activités

page 14
communauté de communes

page 15
plan local d'urbanisme intercommunal

page 16
informations pratiques



- . Installation domotique
- . Energie solaire
- . Alarme
- . Enseigne Lumineuse
- . Automatisme portail / porte de garage

Electricité Générale

89 Route d'Orbec 14100 GLOS
Tél : 02 3163 72 37 / 06 7126 66 73

EDITORIAL



EN ÉVOQUANT LA CRISE IL Y A UN AN, j'écrivais que « ce n'était pas parce que nous allions changer d'année que les choses allaient s'améliorer immédiatement ». Je crois pouvoir malheureusement, reprendre les mêmes propos en m'appuyant sur les dernières prévisions de l'OCDE (Office de Coopération et de Développement Economique) qui ne voit pas de redémarrage en Europe avant le début de 2014. Il va donc falloir continuer à faire front.

Ce contexte économique extrêmement difficile n'est pas propice au développement des affaires, il faut le rappeler à ceux qui s'impatiente ou qui s'étonnent que les choses n'avancent pas plus vite sur la ZAC Les Hauts de Glos. Et bien malgré ce contexte et grâce à tous les efforts entrepris, les choses bougent et il y a de bonnes nouvelles : cinq parcelles qui représentent une superficie de l'ordre de quatre hectares ont été réservées et deux permis de construire ont été déposés à la Mairie de Glos. Les travaux de construction devraient démarrer dans le courant du premier trimestre 2013, ce qui donnera du travail aux entreprises de la région.

Nous espérons que cela aura un effet d'entraînement et que parmi les nombreux contacts que nous avons, certains vont se concrétiser le plus rapidement possible...

S'agissant de la commune, la réfection d'une partie du Chemin des Bossettes a été réalisée, comme prévu, au mois de novembre, nous avons dû faire procéder au remplacement de la chaudière dans l'ancien bâtiment de l'école, la cantine a été repeinte, l'intérieur du chalet du stade a été isolé, et les travaux d'isolation phonique pour le plafond (des trois classes finalement) et du plancher (pour une classe) seront effectués fin décembre. Vous avez sans doute constaté que nous avons installé deux portiques aux entrées du parking du stade. Nous avons dû nous y résoudre afin d'éviter le stationnement sauvage. Les travaux de la salle avancent bien, nous avons fait un point dans les pages suivantes.

Nous avons commencé à travailler sur le budget 2013 avec un double souci : contenir les dépenses de fonctionnement eu égard au fait que les recettes, notamment les dotations sont en diminution, et continuer à assurer les travaux d'entretien indispensables (peinture, éclairage, matériel...)

En matière de dépenses d'investissements, je rappelle que nous en avons réalisé beaucoup ces trois dernières années (cf. mes précédents éditoriaux), aussi seront-elles limitées en 2013 : elles porteront sur le financement de la salle (remboursement de l'emprunt), sur l'équipement de la salle, mobilier, vaisselle..., sur quelques travaux de voirie. Nous allons procéder à une opération de signalisation de tous les chemins de la commune : numérotation de toutes les habitations, amélioration du fléchage. En début d'année nous aurons à mener une réflexion au sujet de l'école ; vous savez qu'il a été décidé de revenir à la semaine de quatre jours et demi avec classe le mercredi matin. Comment allons nous nous organiser en matière de garderie, de cantine, qui va faire quoi, qu'est ce que cela va coûter... ?? Nous ne sommes pas au clair pour l'instant !

Sur le plan communautaire la fusion des communautés de communes de Lisieux et de Moyaux sera effective au premier janvier 2013. Cette nouvelle Communauté de Communes portera le nom de LINTERCOM, Lisieux Pays d'Auge, Normandie.

Afin de mettre tout cela en œuvre trois réunions se sont déjà tenues : le 26 novembre pour l'élection du Président et des Vice-Présidents, j'ai été reconduit au poste de Vice-Président en charge de l'économie (pour le détail voir dans le Lu pour vous). Le 10 décembre pour l'élection des délégués communautaires, des membres du bureau, des membres des commissions et des représentants dans les syndicats. Enfin le 17 décembre s'est tenue la première réunion du nouveau bureau communautaire regroupant les 33 communes. Le travail ne manquera pas en 2013 avec notamment le PLU Intercommunal, les besoins sociaux, le tourisme, l'économie bien sûr pour ne citer que ceux là.

Pour terminer je vous souhaite à toutes et à tous, petits et grands, de bonnes fêtes de fin d'année, et des instants de bonheur à partager. A l'année prochaine !

A noter que le Conseil Municipal et moi-même avons le plaisir de vous inviter aux vœux du maire, le samedi 12 janvier, à 11 heures au groupe scolaire Charles Baudelaire.

Bien cordialement.
Bernard BROISIN-DOUZA
 Votre Maire

CONSEIL MUNICIPAL

CONSEIL MUNICIPAL DU 07 SEPTEMBRE

INFORMATIONS COMMUNALES ET INTERCOMMUNALES

• Travaux effectués :

- Marquage au sol dans le bourg.
- Bateau pour passage piéton.
- Chemin de la blanchisserie.
- Peinture dans la cantine.
- Relevage des tombes.

• Travaux à venir :

- Chemin des Bossettes.
- Peinture vestiaire du stade, isolation du chalet.
- Isolation phonique d'une classe de l'école.

COMMISSION COMMUNALE DE GESTION DE LA SALLE MULTI-ACTIVITES

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal procède à la formation de la commission communale chargée de la gestion de la salle multi-activités dont les membres désignés sont les suivants :

- M. Bernard BROISIN-DOUTAZ
- M. Michel EGAUT
- Mme Dida HELLOCO
- Mme Huguette HOUSSAYE
- M. Jacques VIVIEN
- Mme Florence ZAMPARO

SALLE MULTI-ACTIVITES - LOT N°1 TERRASSEMENT VRD - AVENANT N°1

Dans le cadre du M.A.P.A. de construction de la salle Multi-activités, il convient de procéder à la signature de l'avenant n°1 du lot n°1 terrassement VRD. L'objet de l'avenant concerne le prolongement du réseau d'adduction d'eau potable pour un montant de 1 243,20 € HT.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, autorise M. le Maire à signer l'avenant n°1 du Lot n°1 avec l'entreprise EIFFAGE pour un montant de 1 243,20 € HT.

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 OCTOBRE

INFORMATIONS COMMUNALES ET INTERCOMMUNALES

Commune :

- Travaux en cours : enfouissement ligne haute tension EDF
- Travaux à venir :
 - Isolation phonique des salles de classe de l'école. Devis de 4 000€ pour les 3 classes. Travaux prévus en décembre pour facturation sur exercice 2013
 - Ballon d'eau chaude de la mairie
 - Chaudière à condensation pour l'école
- 10/04/2013 : Concert en l'église de Glos du Conservatoire à rayonnement départemental
- Communauté de Communes
- Fusion des CDC : le dernier comité de pilotage a eu lieu à Moyaux le 18/10 : mise en place de la charte de fusion et nouveau logo déposé LINTERCOM.

SALLE MULTI-ACTIVITES - LOT N°2 GROS ŒUVRE - AVENANT N°1

Dans le cadre du M.A.P.A. de construction de la salle Multi-activités, il convient de procéder à la signature de l'avenant n°1 du lot n°2 Gros Œuvre. L'objet de l'avenant concerne le drainage en périphérie pour un montant de 2 515,25 € HT. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, autorise M. le Maire à signer l'avenant n°1 du Lot n°2 avec l'entreprise LECONTE pour un montant de 2 515,25 € HT.

NUMEROTATION DES VOIES COMMUNALES

Le conseil municipal décide de procéder dans les mois à venir à la numérotation des voies communales. Des groupes de travail sont formés comme suit :

- Route d'Orbec (partie non numérotée) : Mme Helloco, M. Vaillant-Perus.
- Route de Courtonne : MM. Legrand et Bove.
- Chemin des Loges, des Bossettes, Hautefolie et des Moulins : Mmes Vidal et Zamparo.
- Chemin de Colandon : MM. Broisin-Doutaz et Vadelorge.
- Chemin des Tuileries, Vallée Barrée et Chapelle Ste Barbe et route du Sap : MM. Legrand et Bove.
- Chemin de Villers, route de Villers : Mme Houssaye et M. et Egaut.
- Chemin de Chambray et chemin des Sables : M. Anfry.

La numérotation sera effectuée de manière hectométrique.

ACQUISITION PARCELLE AC 84 – CHEMIN DES MOULINS

L'achat du terrain propriété actuelle de M. BURNEL Bruno situé à GLOS, Chemin des Moulins figurant au cadastre section AC n°84 pour 53 centiares, moyennant le prix principal de un euro. Les frais d'acquisition en sus sont évalués à 850 €, à la charge de l'acquéreur.

Maître Florence BODARD, notaire à LISIEUX (Calvados), 14 avenue Sainte Thérèse, est désignée à l'effet de régulariser l'acte d'acquisition.

PROPOSITION D'ACQUISITION D'UNE PARTIE DU CHEMIN RURAL N° 25 DIT DU PONT DU QUESNAY

M. le Maire informe le conseil que la Société MARY LISIEUX, représentée par M. François Mary, propose d'acquérir une partie du chemin rural n°25 dit « du pont de Quesnay ». Cette partie étant incluse dans la propriété de M. François MARY entre les parcelles C360 et ZD51, et ne dessert uniquement que les parcelles acquises par M. MARY.

Vu l'extrait de plan cadastrale fourni par Maître CHAIX-BRYAN, Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- **DECIDE** de donner un avis favorable à la proposition de M. François MARY.

- **DECIDE** que le prix de vente est à 0,15 € le m² et que les frais de bornage et de notaire sont à la charge de l'acquéreur.

- **AUTORISE** M. le Maire ou ses adjoints, avec la faculté d'agir ensemble ou séparément, à signer toutes pièces

CONSEIL MUNICIPAL

utiles pour mener à bien cette affaire, et l'acte authentique de vente des biens dont il s'agit.

REGIE OUVRAGE SUR L'HISTOIRE DE GLOS

Suite aux délibérations du Conseil Municipal, du 10 octobre et du 12 décembre 2003, il convient de préciser le tarif et la distribution des ouvrages « HISTOIRE et petites histoires de Glos ».

Le prix de vente au public est fixé à 5,00 €, le prix de vente à l'Office de Tourisme de Lisieux est fixé à 4,00 €.

Des exemplaires de l'ouvrage peuvent être distribués gratuitement aux nouveaux arrivants dans la commune ainsi qu'aux époux qui y célèbrent leur mariage.

ANIMATION GYMNASTIQUE – SAISON 2012/2013

Monsieur Le Maire expose au conseil le fonctionnement de l'animation gymnastique à compter de la rentrée 2012. L'animation gymnastique est confiée à M. Emmanuel SERRES, éducateur sportif, déjà en charge de l'animation « Sport après l'école » qui a lieu tous les mardis soirs. Cette nouvelle animation aura lieu le vendredi matin au presbytère dans l'attente de la livraison de la nouvelle salle communale multi-activités.

Le tarif est fixé à 70,00 € pour les habitants de GLOS et 90,00 € pour les non résidents, participation annuelle. Celle-ci pourra être proratisée selon les montants suivants :

- De septembre à décembre : 30 €
- De janvier à mars : 20 €
- D'avril à juin : 20 €

La régie sera fermée au 31/12/2012 : Les recettes seront encaissées suite à l'émission de titres individuels.

FERMETURE REGIE GARDERIE PERISCOLAIRE

Monsieur Le Maire expose au conseil que depuis le mois de septembre 2011, le paiement des recettes de la garderie ne se fait plus en mairie mais directement auprès du Trésor Public. Il n'est donc plus nécessaire de conserver la régie de la garderie.

Fermeture de la régie de recettes Garderie à compter du 31/12/2012.

GESTION DU TENNIS COMMUNAL

Le **CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- **DECIDE** de fixer un abonnement annuel par famille pour l'accès au court de tennis. Cet abonnement sera d'un montant de 40,00 € pour les habitants de la commune et 50,00 € pour les personnes venant des communes extérieures ;
- **DECIDE** de fixer un montant de caution, versé lors de la souscription de l'abonnement, correspondant à la remise des clés du terrain, de 50,00 €. Cette caution sera versée sous forme d'un chèque bancaire et sera encaissée par le Trésor Public. Elle sera remboursée à l'abonné par mandat administratif lors de la remise des clés en mairie.
- **DECIDE** d'établir un règlement intérieur pour l'utilisation du court de tennis, sous forme d'un arrêté municipal ;
- **DECIDE** de verser trimestriellement les recettes de la régie Tennis au Trésor Public.

RENOUVELLEMENT DU CONTRAT D'ASSURANCE DU PERSONNEL

Monsieur le Maire expose qu'il convient de renouveler le contrat quadriennal d'assurance collective du personnel avec la société GENERALI du 01/01/2013 au 31/12/2016. Ce contrat comprend les garanties suivantes :

- Décès
- Accident ou maladie non imputable au service
- Maternité – Paternité - Adoption
- Accident ou maladie imputable au service

Le **CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré et à l'unanimité, autorise M. le Maire à signer ledit contrat avec la société GENERALI.

DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE – EMPRUNT SALLE MULTI-ACTIVITES

Considérant que les crédits ouverts aux articles ci-après du BP 2012 sont insuffisants,

Le **CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de modifier l'inscription comme suit :

Art 21534 op 0104 : - 7 996,33 €
 Art 1641 op 0001 : +7 996,33 €

INDEMNITE DU RECEVEUR MUNICIPAL – ATTRIBUTION D'INDEMNITE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Vu l'arrêté 97 de la loi n°82.213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,
- Vu le décret n°82.979 du 19 novembre 1982 précisant les conditions d'octroi d'indemnités par les collectivités territoriales et leurs établissements publics aux agents des services extérieurs de l'Etat ou des établissements publics de l'Etat,
- Vu l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983 publié au J.O. du 17 décembre 1983 relatif aux indemnités allouées par les communes pour la confection des documents budgétaires,
- Vu l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983 publié au J.O. du 17 décembre 1983 fixant les conditions d'attribution de l'indemnité de conseil allouée aux comptables non centralisateurs de Trésor chargés des fonctions de receveurs des communes et établissements locaux,

DECIDE

- de demander le concours du receveur municipal pour assurer des prestations de conseil et d'assistance en matière budgétaire, économique, financière et comptable définies dans l'article 1 de l'arrêté du 16 décembre 1983,
- d'accorder l'indemnité de conseil au taux de 100% par an,
- cette indemnité sera calculée selon les bases définies à l'article 4 de l'arrêté interministériel précité et sera attribuée à M. Michel SCHWOB, pendant la durée de ses fonctions,
- de lui accorder également l'indemnité de confection des documents budgétaires pour un montant de 30,49 €.

ENTENTE SPORTIVE DES 2 VALLÉES

Calendrier des matchs de notre équipe de séniors

Dimanche 13 janvier 2013 - 15H00
Vicomtais Fc - 2 Les 2 Vallées

Dimanche 10 février 2013 - 15H00
Moyaux Us - 2 Les 2 Vallées

Dimanche 17 février 2013 - 15H00
Les 2 Vallées - Vicomtais Fc 2

Dimanche 17 mars 2013 - 15H00
Lisieux Ca 3 - Forfait général - Les 2 Vallées

Dimanche 24 mars 2013 - 15H00
Les 2 Vallées - Cabourg/home Varaville E 2

Dimanche 07 avril 2013 - 15H00
Beuvillers Cs - Les 2 Vallées

Dimanche 14 avril 2013 - 15H00
Les 2 Vallées - Touques St Gatien 2

Dimanche 21 avril 2013 - 15H00
Dozule Fc 2 - Les 2 Vallées

Dimanche 05 mai 2013 - 15H00
St Desir As - 2 Les 2 Vallées

Dimanche 12 mai 2013 - 15H00
Les 2 Vallées - Stade St Sauv 2

Dimanche 26 mai 2013 - 15H00
Houlgate Us 2 - Les 2 Vallées

Dimanche 02 décembre 2012 - 15H00
Les 2 Vallées – Reporté - Dozule Fc 2

Dimanche 03 février 2013 - 15H00
Les 2 Vallées – Reporté - Cambremer As

Venez nombreux les encourager !!!!!

Calendrier des matchs de notre équipe de vétérans

Dimanche 20 janvier 2013 - 10H00
Villers Blonvil As - Les 2 Vallées

Dimanche 03 février 2013 - 10H00
Lisieux Us - Les 2 Vallées

Dimanche 10 février 2013 - 10H00
Les 2 Vallées - Dozule Fc

Dimanche 17 mars 2013 - 10H00
Deauville Ast - Les 2 Vallées

Dimanche 24 mars 2013 - 10H00
Les 2 Vallées - Honfleur Cs

Dimanche 14 avril 2013 - 10H00
Pont L Evêque Us - Les 2 Vallées

Dimanche 21 avril 2013 - 10H00
Les 2 Vallées - Breuil En Auge Fc

Dimanche 05 mai 2013 - 10H00
Lisieux Asc - Les 2 Vallées

Dimanche 19 mai 2013 - 10H00
Les 2 Vallées - Lisieux Ca



Les dates à retenir

Le 23 Février 2013 : LOTO à la salle de Marolles

Le 23 mars 2013 : Soirée Dansante à la salle de Marolles

Le 16 juin 2013 : Tournoi des Vétérans

Pour Plus de renseignements, n'hésitez pas à nous
contacter : Philippe ZAMPARO : 06 21 89 27 66

ENTENTE SPORTIVE DES 2 VALLÉES



Tous les licenciés du Club de l'Entente Sportive des 2 Vallées se joignent à moi pour vous souhaiter une excellente année 2013

Article du Père LEMAIGRE

Noël approche ! Selon l'alternance voulue dans notre relais paroissial, la célébration de La Nativité de Jésus aura lieu cette année en l'Eglise de Beuvillers le lundi 24 décembre à 19h30.

Comme le veut la coutume nous participerons au conte de Noël, Crèche vivante, "Paniers du Cœur" et pain bénit.

Pour les "Paniers du Cœur", ne manquez pas d'apporter denrées non périssables, (conserves, gâteaux, riz, produits d'hygiène, petits pots de bébé, couches etc..., vos apports seront ensuite remis au "Secours Catholique" et redistribués. Le partage est plus que jamais nécessaire... aujourd'hui.

Vous reviendrez aussi pour "La Fête de l'Epiphanie" qui sera célébrée le dimanche 6 janvier 2013 à 11h15 à Beuvillers

Tout au long de l'année 2013, nous agirons en tenant compte des orientations promulguées par notre Evêque pour les 5 ans à venir.

Ne manquons pas cette année de la FOI à participer à ce qui est proposé : Groupe de travail sur une meilleure connaissance du Concile Vatican II.

Participation à la messe du dimanche :

1^{er} dimanche du mois 11h15 à Beuvillers, 3^{ème} dimanche du mois 11h15 à Glos

Que chacun soit heureux dans sa vie avec les autres et avec Dieu.

*Joyeux Noël, Bonne année
Votre Curé, René-Denis LEMAIGRE*

Courriel de la Paroisse : saintpaulva@bayeuxlisieux.catholique.fr

Une remise de maillots à eu lieu le vendredi 30 novembre pour notre équipe de U13. Merci à Monsieur Jean-Jacques MOREL de JouéClub.

CERCLE DES JEUNES D' "AUTREFOIS"

- Excursion : Le vendredi 19 octobre dernier par un début de matinée frais et fortement pluvieux, une quarantaine de personnes courageuses a pris le car direction la Suisse Normande vers le Lac de Rabodanges entre Falaise et Bagnole de l'Orne dans le Pays de Putanges.

Après une matinée consacrée à notre « organisateur » et à la présentation de divers articles de confort en literie et cuisine par une dynamique animatrice, nous avons déjeuné par une bonne ambiance dans le restaurant de la Rotonde surplombant le lac.

L'après-midi a consisté en une croisière sur ce plus grand plan d'eau de Basse Normandie commentée avec à propos par le capitaine du bateau « Val d'Orne » à l'abri toujours de la pluie. Des explications et anecdotes nous ont été données concernant la construction du barrage par Electricité de France en 1960 qui a conduit à noyer cette partie de la vallée de l'Orne sur plus de sept kilomètres.

Cet aménagement a été réalisé en préservant l'équilibre écologique de la rivière dans un décor accidenté et permet d'observer en longeant les rives boisées et sinueuses une faune et une flore aquatique diverses.

A l'issue de cette étape relaxante en pleine nature sauvage, il a fallu prendre le chemin du retour après finalement une journée bien remplie malgré une météo peu encourageante...

- **Spectacle** : Pour fêter dignement les trente ans de l'association, les membres du Bureau et du Conseil d'administration ont proposé à leurs adhérents et amis de participer à un déjeuner spectacle dansant au cabaret « le Chaudron Magik » à OUILLY-le-vicomte.

Le mardi 23 octobre dernier, ce sont soixante convives qui ont répondu présents en appréciant le repas à base du célèbre cochon grillé, les facéties d' « Erika » et le spectacle de cabaret chanté et dansé pendant près de deux heures et animé par le directeur.

Cette journée fut un succès salué par tous les participants et nombreux sont ceux qui nous ont remercié et encouragé à renouveler cette manifestation...

- **Prochaine date à retenir : le Jeudi 10 janvier 2013 : ASSEMBLEE GENERALE et GALETTE DES ROIS.**
- **BONNES FETES de fin d'année à tous et à toutes**

D. Vaillant-Pérus



LE PETIT MOT DE L'UNION-GLOS



Nous voici déjà à la fin de l'année... Alors faisons le bilan de cette année 2012 :



Septembre : ce fut la rentrée de l'atelier théâtre tous les anciens comédiens en herbe ont repris pour une nouvelle année avec 2 nouveaux arrivants. Vous les retrouverez le week end du 15 juin pour voir le travail de cette année.

Octobre : le repas Breton Le temps d'une soirée nous vous avons emmené en Bretagne avec un repas et sa musique typique.

Juin : le groupe de théâtre a fait sa première représentation : Le cabaret « O cœur du village » Avec Alain, Dida, Françoise, Julie, Marc, Mathieu et Samuel. Ils vous ont fait partager l'histoire d'un frère et d'une sœur qui reprenaient l'activité de la salle des fêtes du village pour la transformer en cabaret avec ses artistes et techniciens.



Juillet : l'échappée à pied ou à vélo. Environ une trentaine de personnes ont participé à cette échappée. Ils ont parcouru notre village avec une trentaine de kilomètres pour les cyclistes et une dizaine de kilomètres pour les piétons. Avec des questions et jeux pour les petits mais aussi les plus grands.

Nouveauté : vous pourrez retrouver une nouvelle échappée à travers Glos lors de notre fête du village.

Prochain rendez-vous

Vendredi 11 Janvier :
L'assemblée générale
OUVERTE A TOUT
LE MONDE



Toute l'Union-Glos vous souhaite de



et une bonne année 2013

Petit rappel

L'année 2013 sera l'année de notre célèbre fête du village. Nous vous en reparlerons dans le prochain numéro de la gazette.

LISIEUX

POLEMIQUE - La communauté de communes justifie l'éclairage de la ZAC des Hauts de Glos « Le coût en énergie s'élève à 11,50 euros par nuit »

Depuis plusieurs jours, la polémique enfle à Lisieux sur l'éclairage chaque nuit de la zone des Hauts de Glos pourtant déserte (lire "Le Pays d'Auge" du 6 novembre). La communauté de communes tente de se justifier dans un communiqué.

Pour beaucoup, la nouvelle zone d'activité des Hauts de Glos ne constitue rien d'autre pour l'instant qu'un immense gâchis de terres agricoles. Ce n'est pas l'avis des dirigeants de la communauté de communes qui comptent sur ce pôle, dans un avenir proche, pour l'essor économique du territoire. « Ce qui aujourd'hui semble être un vaste champ en jachère est en réalité une formidable plateforme de 37 hectares, prête à accueillir des infrastructures, des bâtiments, des entreprises avec lesquelles des contacts sont en cours de finalisation ».

20.522€ de dégâts

Le communiqué rappelle que l'éclairage des Hauts de Glos n'est pas destiné à illuminer inutilement la zone mais à protéger ce qui se trouve en dessous : réseau électrique, fibre optique, distribution en eau po-



Depuis le mois de septembre, la zone des Hauts de Glos est éclairée chaque nuit. Un choix qui suscite la polémique.

table, réserves anti-incendie, bassins de rétention des eaux pluviales, etc... « Avant la mise sous tension effectuée au mois de septembre, ce pôle d'activités a subi de nombreuses dégradations du mobilier urbain qui le

compose (candélabres, armoires électriques), dégradations volontaires, visant à voler le cuivre. Avant la mise sous tension, le coût des réparations supporté par la Communauté de Communes s'élevait à 20.522 € TTC ».

Trois solutions étaient envisageables : « ne rien faire et régler la facture, très élevée, des réparations qui doivent nécessairement être faites; faire appel à un service de surveillance, autrement plus onéreux et qui, de plus,

ne peut agir sans éclairage de la zone; ou encore la solution la plus dissuasive pour les cambrioleurs et nettement moins coûteuse pour la communauté, éclairer la zone en continu, en l'absence de lumière naturelle ».

C'est cette dernière option qui a été retenue. « La qualité technologique des lampadaires installés sur le pôle, peu consommateurs en énergie, a permis la mise en œuvre d'une solution d'éclairage pour renforcer la sécurité des équipements tout en maîtrisant les coûts de cette dissuasion. En effet, le coût en énergie pour les 87 points lumineux s'élève à 11.50 euros par nuit. De plus, la mise en service de l'éclairage sur le pôle d'activité facilite le travail des professionnels de l'ordre public. Les recommandations faites de la gendarmerie nationale dans ce sens ont aussi incité la commission Développement Économique à opter en toute logique pour l'éclairage des Hauts de Glos ».

Sécurité routière

Dernier argument développé dans ce communiqué, la sécurité routière. « Trois entreprises sont déjà installées à l'entrée du pôle d'activité, générant des flux de passage. Et quatre autres négociations sont en cours. En l'absence de lumière, la zone plongée dans le noir présenterait un caractère accidentogène pour les usagers, risque potentiel que se refuse à prendre la Communauté de Communes vis-à-vis de ses administrés ».

Le Pays d'Auge - 23/11/12

10 ans déjà !

Ouest-France
Mercredi 16 juillet 2003

La municipalité offrira à chaque famille un exemplaire du livre sur le village Glos : l'Histoire et les petites histoires

L'idée lui trottait dans la tête depuis des années. Un livre retraçant l'histoire de sa commune, des photos d'époque et des témoignages. Et il l'a fait. Bernard Broisin-Doutaz, conseiller municipal de Glos, a coordonné la réalisation d'un ouvrage de 50 pages et de 35 photos. Retour sur une initiative qui, à l'heure de l'intercommunalité, pourrait donner des idées aux autres municipalités.

« Dire que tout a commencé par un concours de circonstances ! », se souvient Bernard Broisin-Doutaz, le sourire aux lèvres. Début des années 70.

Celui qui deviendra conseiller municipal de la commune achète une résidence secondaire à Glos, « une maison vieille de 230 ans ». Un nouveau défi à relever pour ce passionné d'histoire.

C'est à cette époque qu'il fait la connaissance de Jacques Mouton, « un glosien pure souche dont la famille habite le village depuis un siècle et demi ». « Sentant mon intérêt, Jacques m'a fait partager son amour de l'histoire du bourg. Il m'a montré des dizaines de photos, des manuscrits du XIX^e et du début du XX^e siècle et a raconté des anecdotes historiques de toutes sortes. »

Petit à petit, l'idée germe. Pourquoi Jacques Mouton n'écrirait-il pas un livre sur l'histoire de Glos du temps des Gaulois à nos jours ? Séduit par l'idée, il contacte Thérèse Martin, une habitante désireuse de participer à la rédaction de l'ouvrage. L'écriture débute en 2002 à partir des documents collectés par Jacques Mouton.



Bernard Broisin-Doutaz a convaincu 11 entreprises glosiennes de contribuer financièrement au projet.

Aussitôt, le conseiller municipal sonne aux portes des entreprises implantées à Glos. Onze acceptent de contribuer financièrement à l'édition. 2 000 euros seront ainsi collectés. La municipalité apportera un complément de 1 500 euros. « Le livre sera tiré à 1 500 exemplaires en octobre. Les entreprises par-

tenaires, les auteurs et les familles de Glos se verront offrir un exemplaire du livre qui sera également vendu à un prix de 5 euros chez les deux commerçants de la commune. »
Jamais Bernard Broisin-Doutaz n'aurait imaginé un tel engouement de la part des Glosiens. « Les gens

m'appellent, m'apportent leurs photos anciennes. Cette curiosité envers notre histoire me procure un réel plaisir. En tant qu'élu, il est de mon devoir de préserver notre patrimoine culturel. Quel bel encouragement ! »

Gaëlle JOUANNE.

Ouest France - 1

LISIEUX

POLITIQUE - Ils siégeront au sein du conseil communautaire présidé par Bernard Aubril

Les douze vice-présidents de la nouvelle intercom

■ Suite à la fusion des communautés de communes de Lisieux et Moyaux, la nouvelle collectivité devait désigner ses responsables. Lundi soir, douze vice-présidents ont été élus afin de siéger auprès de Bernard Aubril. Voici leur visage et leurs responsabilités.



Michel Tesson
1er vice-président, actions sociales et services à la population



Philippe Hieaux
2e vice-président, communication et attractivité



Jean-Paul Soulbieu
3e vice-président, développement économique



Didier Mauduit
4e vice-président, travaux et marchés publics



Dominique de Faccio
5e vice-présidente, ressources humaines



Christian Auzoux
6e vice-présidente, rayonnement culturel



Paul Mercier
7e vice-président, finances et fiscalité



Bernard Brosin-Doutaz
8e vice-président, développement économique



Gilbert Godereaux
9e vice-président, aménagement du territoire, environnement



Serge Tougard
10e vice-président, aménagement du territoire, environnement



Jean-Claude Poiier
11e vice-président, équipements sportifs structurants



Évelyne Girardin
12e vice-présidente, promotion touristique

Le Pays d'Auge - 30/11/12

Le Pays d'Auge - 30/11/12

Nouveau conseil communautaire Sale temps pour les sortants

■ Petit score pour le président Aubril

Seul candidat en lice, Bernard Aubril a logiquement été élu président. Mais il n'a pas fait le plein de voix. Sur 65 votants, il n'a obtenu que 43 voix, Eric Lehéry 3, Gérard Butel 2 et Philippe Hieaux 1. Un petit score qui s'est ressenti lorsque le nouveau président a pris la parole. Habituellement clair et à l'aise, ce dernier a eu du mal à prendre la parole avant de se reprendre.

■ Philippe Hieaux contesté

La candidature de Philippe Hieaux n'était pas du goût de tout le monde. « Je voudrais savoir comment il peut être candidat à la vice-présidence en ayant voté contre la fusion des communautés de communes ? » a lâché Denis Pouteau avec son franc-parler habituel. « Je ne suis pas partisan d'une grande communauté de communes comme le souhaite Bernard Aubril » a avoué le maire de Saint-Désir. « Mais je suis un démocrate et je me suis rangé derrière cette décision. Nous avons fait un gros travail de communication depuis deux ans, je souhaite la poursuivre ». Seul candidat, Philippe Hieaux n'a obtenu que 37 voix sur 66. 25 élus ont voté blanc ou nul.

■ Alain Mignot met Didier Mauduit en difficulté

Petite surprise lors de l'élection du 4e vice-président en charge des travaux et marchés publics. Didier Mauduit, titulaire du poste, a failli être battu par Alain Mignot. Le maire de Beuvillers n'a devancé son collègue du Mesnil-Guillaume que de 3 voix (33 contre 30). En déclarant juste avant le vote « Je me bats pour la solidarité entre nos communes, ce qui n'existe pas pour l'instant », Alain Mignot a visiblement fait mouche...

■ Christian Auzoux chahuté par Michèle Gesnoin

Un autre vice-président de la précédente mandature a failli perdre son poste. Christian Auzoux, en charge de la culture, n'a obtenu que 32 voix contre 29 en faveur de Michèle Gesnoin. Pourtant, l'ex-adjointe à la culture de Lisieux, en froid avec le clan Aubril pour ses positions sur le musée, n'a décidé de se présenter que deux heures avant le vote. Visiblement, le sujet de la culture continue de diviser les élus communautaires.

■ Seulement deux vice-présidents pour Moyaux

Le territoire de Moyaux sera peu représenté au sein du nouvel exécutif puisqu'il ne compte que deux vice-présidents. Michel Tesson a été élu avec 60 voix sur 61 votants. 1er vice-président, il sera en charge de l'action sociale et des services à la population avec notamment le dossier du futur pôle de santé à gérer. Quant à Serge Tougard, il a été nommé 10e vice-président à l'aménagement du territoire, à l'environnement et au développement durable.

■ Évelyne Girardin prend en charge le tourisme

Il n'y a qu'un seul véritable nouveau visage dans l'exécutif, celui d'Évelyne Girardin. Maire de Saint-Martin-de-la-Lieue, elle a été élue 12e vice-présidente en charge du tourisme avec 56 voix sur 57 suffrages exprimés. Elle succède à Yvon Baudoin qui, pour des raisons de santé, a décidé de ne pas poursuivre sa mission.

Lu pour vous ...



Informatique :

Dans le cadre de l'apprentissage des techniques informatiques, la classe de CM1/CM2 de M. Maucarré teste cette année un E.N.T (Espace Numérique de Travail). C'est une plate-forme accessible de n'importe quel ordinateur relié à internet sur lequel les enfants ont accès à :

- Une messagerie sécurisée pour la classe
- Un cahier de texte virtuel sur lequel ils retrouvent toutes leurs leçons
- Un blog sécurisé pour discuter des thèmes de la vie de classe
- Un moteur de recherche sécurisé
- Un cahier de liaison
- Un GPS

Toute la plate-forme est administrée / gérée par M. Maucarré qui peut donc en contrôler le contenu pour une sécurité maximale dans la navigation des élèves.

Le retour auprès des familles (les parents ont aussi leurs propres codes d'accès) est positif et l'expérience continue.

Par ailleurs, le site internet de l'école de Glos a fait peau neuve. Le site, autrefois géré par Sandrine Collin-Guérin, n'est plus actualisé depuis plusieurs années car non sécurisé.

Vous pourrez retrouver le nouveau site à l'adresse : <http://www.etab.ac-caen.fr/apiedu/glos/>

ou en tapant "école Charles Baudelaire Glos" sur votre navigateur.

Vous y trouverez mes dernières informations sur le fonctionnement de l'école, les projets et quelques documents administratifs (règlement intérieur, listes etc.)

Effectifs :

L'école Charles Baudelaire compte cette année 96 élèves. L'équipe pédagogique reste inchangée :

- 22 PS/MS avec Mme Collin-Guérin
- 23 GS/CP avec Mlle Planut
- 28 CE1/CE2 avec Mlle Speckens
- 23 CM1/CM2 avec M. Maucarré, déchargé par Mlle Rosa

Projets APE :

Pour financer les prochains projets de l'école (Classe de neige, classe de cirque etc.) l'APE organise de nouvelles collectes de fonds :

Une vente de chocolats par les enfants pour les fêtes, une loterie "champagne" et une vente de gâteaux tous les vendredis soirs à l'heure de la sortie.

ECOLE

Elles seront suivies par la traditionnelle foire-à-tout au printemps et par la kermesse au mois de Juin.

Nous attendons une participation maximale des familles afin que toutes ces collectes soient un succès et que les projets ambitieux de l'année prochaine puissent aboutir.

Sortie Pompiers :

Les enfants des classes de PS/ MS et GS / CP(55 enfants) sont allés visiter la caserne des pompiers de Lisieux.

Au programme : gros camions, sirènes, grande échelle et tenues d'intervention !

Les enfants sont revenus ravis de cette expérience et des vocations semblent se profiler...

PPMS : Plan Particulier de Mise en Sûreté :



Le 6 décembre dernier, en lien avec l'harmonisation des règlements de confinement dans les établissements scolaires, les élèves de l'école, ainsi que tout le personnel enseignant et communal, ont participé à un exercice grandeur nature de confinement en cas de danger de pollution / tempête etc. (PPMS : Plan Particulier de Mise en Sûreté). Malgré une légère pointe de stress, l'exercice s'est bien déroulé et les enfants ont gardé leur calme pendant les 45 minutes de confinement total exigé par le protocole de l'exercice. Le projet a été validé dans la foulée.



L'ÉCHO DES ANCIENS COMBATTANTS

Décembre 2012, une année qui s'achève avec ce numéro de la Gazette. C'est Noël qui approche et l'espoir d'une nouvelle année, qui selon les vœux de notre Amicale, soit bien meilleure pour tous.

Début Novembre, nous avons appris avec tristesse, le décès de notre ami, Monsieur Eugène LEFRANÇOIS, membre depuis de longues années de notre Amicale. Nous garderons de lui, le souvenir d'un homme très gentil et serviable, qui ne demandait qu'à rendre service.

Nous nous unissons de tout cœur, à la douleur de son épouse et de sa famille.

Dimanche 11 novembre 2012

Messe à 11 h 15 à l'église de Glos par le Père Lemaigre. Cérémonie au Monument aux Morts de Glos, présidée par Monsieur Broisin-Doutaz, Maire de Glos et du lieutenant colonel Eric Broine. Merci aux porte-drapeaux de Beuvillers et à une délégation de plusieurs personnes de Beuvillers. Ont eu lieu au cours de cette cérémonie, dépôt de la gerbe, appel des morts, minute de silence et lecture de la lettre du secrétaire aux Anciens Combattants par Monsieur le Maire. Merci aux personnes de Glos et de Beuvillers présentes à cette cérémonie.

Notre banquet traditionnel a regroupé 54 personnes dans une très bonne ambiance et un menu très apprécié de tous.



L'année 2012 se termine, l'Amicale des Anciens Combattants de Glos vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et vous présente ses meilleurs vœux pour l'année à venir !

LA SALLE MULTI-ACTIVITÉS

Les travaux ont bien avancé comme en témoignent les quelques photos prises à l'occasion de la dernière réunion de chantier (nous en avons une par semaine avec l'architecte et les différents corps de métiers).

Elle est « hors d'eau », la pose des huisseries est bientôt achevée ce qui va permettre de réaliser les travaux intérieurs dans de meilleures conditions pendant cette période hivernale.



L'achèvement est toujours prévu au mois d'avril 2013.

Cette salle que nous avons hâte de vous faire découvrir a une superficie de 300 m², elle pourra accueillir 150 personnes à table et 200 en configuration théâtre.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

COMMUNAUTÉ de COMMUNES
MOYAUX PORTE du PAYS d'AUGE



Conformément à l'un des objectifs de la loi de Réforme des Collectivités Territoriales du 16 décembre 2010, à savoir accroître l'efficacité de l'action publique locale en réduisant le nombre d'Établissement Public de Coopération Intercommunale,

le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale, arrêté le 16 décembre 2011, proposait la fusion des Communautés de Communes Lisieux Pays d'Auge et de Moyaux Porte du Pays d'Auge, seul EPCI du département de moins de 5000 habitants.

« Cette proposition s'explique par la proximité géographique des deux intercommunalités et par l'attractivité forte du bassin de vie de Lisieux sur les habitants résidant dans le périmètre de Moyaux Porte du Pays d'Auge. » (extrait du SDCI)

Par suite, le Préfet a notifié aux 33 Communes son arrêté du 12 janvier 2012 portant projet de périmètre de fusion.

Afin d'être acteur de ce processus de fusion, les 2 Présidents ont décidé de mettre en place un Comité de Pilotage Fusion, en premier lieu pour informer l'ensemble des conseillers municipaux des 33 Communes avant qu'ils ne délibèrent sur ce projet de périmètre.

La majorité qualifiée des conseils municipaux ayant été réunie, le Préfet a pris un nouvel arrêté le 25 mai 2012 portant création au 1er janvier 2013 de la Communauté de Communes issue de la fusion de Lisieux Pays d'Auge et de Moyaux Porte du Pays d'Auge.

En parallèle, le Comité de Pilotage Fusion a poursuivi ses travaux pour définir les objectifs de cette fusion et en établir les modalités.

Ceux-ci ont été formalisés dans une Charte de Fusion, présentée aux 33 maires le 15 novembre, dont les principaux éléments sont :

Les objectifs de la fusion :

- Créer un EPCI ayant une représentation équilibrée du territoire et une gestion vertueuse de ses moyens
- Garantir le même niveau de services à la population
- Ne pas générer une hausse globale de la pression fiscale
- Garantir aux agents transférés le maintien des droits et avantages liés au statut et à la fonction antérieurement exercée, et promouvoir l'évolution professionnelle de chacun

L'ambition du nouvel EPCI :

- Valoriser un territoire attractif et évolutif avec une identité forte au sein du Pays d'Auge, de l'Estuaire de la Seine et de la Normandie
- Développer l'attractivité économique et touristique au service de l'emploi

Présentation de la Fusion des 2 EPCI :



- Promouvoir, dans une perspective durable, l'équité du territoire et les services à la personne propres à permettre l'épanouissement de tous et à tous les âges de la vie

Les principes fondateurs :

- Garantir l'équilibre entre les espaces urbains, péri-urbains et ruraux du territoire par la solidarité communautaire
- Mettre en œuvre le principe de subsidiarité, à savoir que ce soit l'échelon le plus pertinent du couple Communes – Intercommunalité qui œuvre pour optimiser l'efficacité de leurs actions
- Faciliter la coopération entre les acteurs du territoire, et en premier lieu développer la solidarité entre Communes

Les axes majeurs :

- Le développement économique et touristique au service de l'emploi
- L'aménagement de l'espace dans une perspective durable, respectueuse de l'environnement, et la valorisation du patrimoine
- Le cadre de vie (actions sociales et services à la population, équipements sportifs et structurants)
- Le rayonnement et la promotion culturels

Si le Conseil Communautaire s'est réuni le 26 novembre et se réunira le 10 décembre pour installer le Conseil Communautaire, élire le Président et les Vices-Présidents et mettre en place les autres instances communautaires, cette nouvelle Communauté de Communes prendra vie qu'à la date du 1er janvier 2013, concomitamment à la disparition de celles de Lisieux Pays d'Auge et de Moyaux Porte du Pays d'Auge.

D'ailleurs, c'est à partir de cette date qu'une information sera faite auprès de la population, et notamment sur le nom et le logo de ce nouvel EPCI.



PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Vers une Intelligence Territoriale

Institué par la loi Solidarité et Renouvellement Urbain, dite loi SRU du 13 décembre 2000, le Plan Local d'Urbanisme est un outil de planification territoriale, permettant d'établir un projet global et cohérent d'aménagement. Pensé et conduit à l'échelle intercommunale, le PLUI permet d'intégrer et solutionner des problématiques au-delà de la simple frontière communale, prenant en compte toutes les composantes d'intérêt communautaire liées à l'urbanisation d'un territoire.

Suite à la délibération de prescription du 26 septembre 2011, un groupement de Bureaux d'Etude a été recruté en juin 2012 pour assister la Communauté de Communes Lisieux Pays d'Auge dans l'élaboration de son PLUI. Au sein de ce groupement, l'Agence d'Urbanisme de la Région Havraise et de l'Estuaire apportera sa vision fine du Territoire, ainsi que sa pluri-compétence en matière d'urbanisme, d'habitat, de sociologie, d'environnement, d'écologie, d'architecture, d'économie, d'analyse paysagère, etc... Le Bureau d'étude ITER, spécialiste du transport, se chargera des problématiques liées à la mobilité et aux déplacements. L'élaboration du diagnostic agricole, composante technique essentielle sur un territoire comme celui de Lisieux Pays d'Auge, a quant à elle été confiée à la Chambre d'Agriculture du Calvados.

Calendrier du PLUI :

Démarche longue et complexe, l'élaboration du PLU communautaire devrait s'étendre jusqu'à l'été 2016.

Les grandes phases de l'élaboration du PLUI :

- été 2012 > début 2013 : diagnostic et enjeux
- début 2013 > automne 2013 : PADD et OAP
- automne 2013 > automne 2014 : travail de traduction réglementaire (écriture du règlement, réalisation du plan de zonage)

- automne 2014 > été 2015 : finalisation du dossier PLU pour l'arrêt du document
- été 2016 : approbation après procédure de consultation (avis des personnes publiques associées, enquête publique...)

Contenu du PLUI :

Le rapport de présentation

Il comporte un diagnostic complet du territoire et l'évaluation des incidences des choix du projet de développement sur l'environnement.

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)

Il exprime le projet de territoire et décline les grandes orientations pour le développement et l'aménagement du territoire, notamment en matière d'habitat, de transport et d'environnement.

Les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)

Elles définissent les projets que la collectivité peut prévoir sur un quartier ou un secteur. Elles permettent de préciser les actions et les opérations d'aménagement, d'habitat, de transports et de déplacements.

Le règlement

Il définit l'usage et la constructibilité du sol.

Les annexes

Le PLU communautaire est à la fois écrit et graphique. À ces pièces s'ajoutent des annexes qui regroupent l'ensemble des informations utiles pour l'instruction des autorisations d'urbanisations (zones inondables, plan de prévention des risques technologiques, etc).

Les Chevaux de Marolles
Un lieu familial et convivial

Stages et Leçons
Pension chevaux
Randonnées et Balades

Cours
à travers le cheval

en harmonie avec la nature...

Club House
Paddock

gîte - studio :
www.le-lieu-du-bois.fr

Le Lieu du Bois - 14100 MAROLLES
(derrière Equip-Horse)
Tél. 06 49 83 20 21
www.leschevauxdemarolles.fr

Carrière
Balades
Manège
Barns
Randonnées
PTV
Trec

Installation équestre

INFORMATIONS PRATIQUES

ANNUAIRE

Urgences médicales : 15
 Pompiers : 18
 Gendarmerie : 17
 Gendarmerie - Renseignements :
 02 31 31 89 03
 Sous-Préfecture :02 31 31 66 00
 Communauté de Communes
 LISIEUX PAYS D'AUGE :
 3, rue d'Alençon, LISIEUX
 02 31 61 66 00
 SITE (Station d'épuration) :
 189 Bd Herbet Fournet, LISIEUX
02 31 31 22 33
 Centre Hospitalier :
 4, rue Roger Aini, LISIEUX
 02 31 61 31 31
 Polyclinique :
 175, rue Roger Aini, LISIEUX
02 31 48 42 42
 GRDF (sécurité dépannage) :
 0 800 47 33 33

EDF (Dépannage électricité) :
 08 10 33 30 14
 CAF (Hauteville) :
 rue de Taunton, LISIEUX
 02 31 31 67 12
 MSA : 6, rue Carmel, LISIEUX
02 31 31 66 59
 CRAM de Normandie :
 Service Social :08 20 90 41 77
 CRAM de Normandie
 Cours Matignon - LISIEUX
 Service retraite :02 31 61 96 42
 POLE EMPLOI :
 9 rue Calmette et Guérin, LISIEUX
 02 31 31 17 00 DDTM (Équipement) :
 10, rue Creton, LISIEUX
 02 31 48 26 40
 DDTM (Urbanisme) :
 10, Bd Gén Vanier, CAEN
 02 31 43 15 00

DECHETTERIE

ZA de l'Espérance - rue Edouard Branly - LISIEUX - Tél : 02 31 31 30 50

HORAIRES :

Lundi/Mercredi/Samedi : 9h-18h sans interruption - Mardi/Jeu/Vendredi : 14h-18h

Déchetteries de Cambremer, Moyaux et St Cyr du Ronceray

HORAIRES :

Lundi : 9h-12h - Mercredi : 14h-18h - Samedi : 9h-12h / 14h-18h

Il peut y être déposé

Cartons, Branchages, Gazon, Encombrants, Gravats, Piles, Batteries, Papiers

LES ASSOCIATIONS DE GLOS

L'Association des Parents d'élèves - Présidente : M^{me} Elisabeth Baudrant - 02 31 61 08 74

L'Union - Président : M. Matthieu Lelandais - 02 31 62 72 75

L'Entente sportive des 2 vallées - Président : M. Philippe Zamparo - 02 31 31 05 98

L'Association de l'école - Président : M. David Trouvé - 02 31 62 52 23

Les Anciens Combattants - Président : M. Pierre Anfry - 02 31 62 30 14

Les Jeunes d'Autrefois - Président : M. Jean-Claude Lemarquand - 02 31 32 09 52

Pour la location de la salle des fêtes, contacter l'association l'Union au 02 31 62 63 88

MAIRIE :

Chemin de Judée
 14100 GLOS
 Tél. : 02 31 62 70 43
 Fax : 02 31 62 70 97
 Courriel :
mairie-de-glos@wanadoo.fr
 Lundi : 10h à 12h
 Mardi : 10h à 12h
 15h30 à 17 h30
 Jeudi : 15h30 à 17 h30
 Vendredi : 10h à 12h
 15h30 à 17 h30
 La commune de Glos
 dispose d'un site internet
 que vous pouvez
 retrouver à
 l'adresse suivante
www.glos.fr

PERMANENCE DES ÉLUS :

Lundi
 08h30 - 10h30
 Mardi et vendredi :
 15h30 - 17h30
 Pendant les vacances
 scolaires, la mairie est
 fermée le lundi et le jeudi.

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES :

du 1^{er} septembre
 au 31 Décembre
 (Se munir d'une pièce
 d'identité et d'un
 justificatif de domicile)

PETIT RAPPEL :

L'enlèvement des
 ordures ménagères :
 Pour éviter certains
 désagréments (odeurs,
 sacs crevés...), ne déposer
 les poubelles que
 le dimanche soir
 pour enlèvement le lundi.